
Nous tenons à saluer tout particulièrement l'engagement de notre agent de bibliothèque, Amélie Desumeur, véritable cheville ouvrière de la bibliothèque, qui a su fédérer autour d'elle une belle équipe de bénévoles, pour le rayonnement de ce lieu merveilleux.

Elle donne à la bibliothèque sa raison d'être. C'est un lieu d'éveil culturel pour les plus jeunes, de transmission pour les futurs citoyens éclairés, de rencontres pour les seniors.

[illegible]

- **4 février 2026** : date limite pour s'inscrire en ligne sur les listes électorales.
- **6 février 2026** : date limite pour s'inscrire en mairie sur les listes électorales.
- **15 mars 2026** : premier tour de scrutin pour les élections municipales 2026.
- **22 mars 2026** : second tour de scrutin pour les élections municipales 2026.

© 2011 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 270: 391–400

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●



Jhony Bourgin



Il est donc nécessaire d'apporter une information claire, complète et objective.

Une OAP n'est ni un programme de construction, ni une décision politique, ni un projet communal. Il s'agit d'un document de cadrage qui définit des principes d'aménagement à respecter uniquement dans l'hypothèse où un projet global serait porté par un opérateur.

L'OAP évoque, dans ce cadre hypothétique, un programme maximal de logements et mentionne une répartition incluant des logements dits « conventionnés ».

Ils décrivent uniquement un scénario de référence, applicable si et seulement si une opération d'aménagement globale venait à être engagée par un aménageur.

Juridiquement, une OAP fonctionne selon un principe de compatibilité : elle encadre les projets, mais ne déclenche rien à elle seule.

Elle ne crée aucun droit à construire, n'impose aucun calendrier et n'oblige pas la commune à agir.

Par ailleurs, le règlement écrit du PLU de Us n'impose aucun pourcentage de logements sociaux sur le site de la Ferme d'Amour. Un projet sans logements sociaux est donc parfaitement conforme au PLU, dès lors qu'il respecte les principes patrimoniaux et architecturaux définis.

Ce cadre n'est pas le fruit du hasard.

Deux équipes municipales successives ont fait le choix conscient d'un règlement strict et précis, afin d'éviter tout projet subi et de conserver une réelle maîtrise de l'avenir du site.

Aujourd'hui, aucun promoteur ne peut réaliser un projet qui ne corresponde pas aux attentes des élus et à l'intérêt communal.

La commune bénéficie en outre d'un accompagnement renforcé grâce à une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), qui apporte un appui juridique et foncier.

Cet outil permet à la municipalité d'agir avec méthode, sécurité et anticipation.

La commune est ainsi en position de force pour maîtriser le foncier et les projets, mais avec une ligne constante : pas à n'importe quel prix, ni à n'importe quelles conditions.

La qualité du projet, le respect du patrimoine et du cadre de vie des habitants restent des exigences non négociables.

Il n'existe aucun projet caché, aucune programmation imposée, aucune décision dissimulée.

Les documents d'urbanisme sont publics, consultables par tous, et leur vocation est de protéger l'intérêt général, et non d'alimenter des inquiétudes infondées.

Informez clairement, expliquez sereinement et agissez avec responsabilité : telle est la démarche constante de la municipalité au service des habitants de Us.

Plusieurs propositions de projets ont été examinées par la municipalité au cours des dernières années.

La plus récente a fait l'objet d'un refus unanime de la commission urbanisme lors de sa séance du 21 janvier, à l'issue des échanges intervenus le 14 janvier 2025 avec l'Établissement public foncier, un opérateur et les élus, le projet ne répondant pas aux orientations et aux exigences fixées par la commune pour ce site.

Pour consulter les éléments relatifs au PLU, vous pouvez flasher le QR CODE ci-dessus.

Informations aux habitants de US



ATTENTION : Les groupes Whatsapp « Us en brèves, Us Infos, Biblio Us, etc.. », et tout autre groupe whatsapp diffusant du contenu sur notre village, groupes créés et administrés par des habitants, **ne sont en aucun cas rédigés ni alimentés par la municipalité.**

Nous déclinons toute responsabilité sur les contenus et informations qui y sont relayés et diffusés.

Pour consulter l'actualité de notre village, ou pour toute demande d'information ou le signalement des problématiques rencontrées concernant :

- l'eau
- l'électricité
- les transports scolaires
- la voirie
- l'éclairage public

ou plus largement tout sujet relevant des compétences communales, nous vous remercions d'utiliser exclusivement les canaux officiels de la mairie, à savoir :

Tél. : **01 34 66 01 16**

E-mail : **mairie@us-en-vexin.fr**

Site internet : **www.us-en-vexin.fr**

Facebook & Instagram : **@mairiedeus**

Application mobile : **Panneau Pocket**

Ces supports sont **les seuls canaux officiels** permettant une transmission fiable des informations et un traitement efficace de vos demandes.



FaceBook



Instagram



Apps Panneau Pocket Android



Apps Panneau Pocket Apple

Le Voltigeur

Le bar « Le Voltigeur » et le restaurant « La Sucrerie » avaient été repris en janvier 2025 par Rémi et Marion Godard.

Malheureusement, Rémi Godard nous a informés fin décembre, d'un probable dépôt de bilan, puis très récemment, de la mise en liquidation judiciaire imminente du commerce.

Nous sommes sincèrement désolés que ce projet n'ait pas rencontré la réussite espérée, et nous souhaitons à Marion et Rémi de rapidement rebondir.

Depuis le 20 janvier 2026, le commerce est donc fermé. La liquidation judiciaire a été prononcée par le Tribunal, à effet immédiat.

Comme vous le savez, la mairie est propriétaire du fonds de commerce.

Dès les premiers échanges relatifs à cette probable fin d'activité, nous avons contacté et reçu 3 candidats à la reprise.

Des échanges sont en cours, pour acter le plus rapidement possible la réouverture de ce commerce et la reprise des services qui y étaient proposés.

Nous vous tiendrons informés de la réouverture programmée prochainement, dès qu'une date précise sera définie.

Travaux d'enfouissement

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens ont démarré le 12 janvier 2026 rue de la Chaussée Jules César.

Lors des premiers sondages, le SIERC - Syndicat Intercommunal Électricité et Réseaux Câblés du Vexin, en charge des travaux d'enfouissement, et le SIARP - Syndicat Intercommunautaire pour l'assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin, qui doit réaliser la mise en séparatif de l'assainissement, ont constaté que l'espace disponible en sous-sol, compte tenu des réseaux existants, était trop contraint.

En conséquence, les travaux d'enfouissement sont suspendus et reportés à octobre 2026.

Les travaux d'assainissement seront donc anticipés.

Les appels d'offres sont actuellement en cours pour une réalisation des travaux entre juin et septembre 2026, période choisie afin d'impacter le moins possible la vie du village.

Nous communiquerons sur un calendrier plus précis, dès que nous aurons ces informations.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

Marché hebdomadaire le samedi matin

Chaque samedi matin, de 8h à 13h, place de l'église, se tient le marché hebdomadaire du village. Véritable lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité, ce rendez-vous rayonne bien au-delà de la commune. Chaque semaine, par tous les temps, les commerçants contribuent à faire vivre ce marché et à faire battre le cœur d'Us.

Merci à **Yasmine**, le primeur, au **boulangier** de Seraincourt, à **Aurélien** pour ses gourmandises, **Magali** de la « Bonne pâtisserie et traiteur », **Valère** des « Poissons de Poséidon », **Robby** avec « L'Atelier K.S.R » et sa cuisine caribéenne, **Inaka Bento** et ses saveurs japonaises, les miels de **François Ott**, apiculteur à Ableiges, **Angélique** du temple du fromage de Vauréal, **Sébastien** le rémouleur, **Sabrina** pour « Nina Pour Elles », ses vêtements, bijoux et accessoires, **Tonio** avec « Les Délices d'Auvergne », **Fabrice** d'« Objectif Plantes », « Les fruits informels » et ses confitures, et enfin **Kévin**, notre caviste d'« Objectif Vin ».

Leur présence est essentielle au maintien d'une économie locale de proximité. Mais pour pouvoir pérenniser ce rendez-vous, nos commerçants ont besoin de vous !

N'hésitez pas à venir découvrir les produits de chacun d'entre eux, et à faire quelques achats, dans la mesure de vos possibilités, pour que l'offre reste complète et variée.

Tous vous proposent des produits de qualité.